



**DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN
DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE
CADRE D'UNE REHABILITATION**

A – DEMANDEUR

NOM et Prénom du ou des Propriétaires :

Adresse :

Code postal : Commune :

TEL :/...../...../...../..... PORT :/...../...../...../..... FAX :/...../...../...../.....

MAIL :@.....

Adresse du chantier :

Code postal : Commune :

N° de permis de construire : N° de la parcelle :

N° du permis de lotir : Date achat de la maison :

Concepteur du projet (bureau d'études) :

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Code postal : Commune :

TEL :/...../...../...../..... PORT :/...../...../...../..... FAX :/...../...../...../.....

Installateur du dispositif d'assainissement non collectif (si connu) :

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Code postal : Commune :

TEL :/...../...../...../..... PORT :/...../...../...../..... FAX :/...../...../...../.....

E - CARACTERISTIQUES DE LA FILIERE PROJETEE

PRETRAITEMENT (eaux vannes et ménagères) :

- Fosse toutes eaux : Capacité.....litres
- Bac dégraisseur (facultatif) : Capacité.....litres
- Autres dispositifs de pré-traitement :

TRAITEMENT

EPANDAGE SOUTERRAIN – LIT D'EPANDAGE

Nombre de tranchées : Longueur unitaire des tranchées :

Longueur totale du système d'épandage : Largeur totale du système d'épandage :

LIT FILTRANT VERTICAL NON DRAINE

Largeur : 5m Longueur :m Superficie :m²

TERTRE D'INFILTRATION

Largeur au sommet : 5m Longueur au sommet :m Surface au sommet :m²

Largeur à la base :m Longueur à la base :m Surface à la base :m²

FILTRE A SABLE VERTICAL DRAINE*

Largeur : 5m Longueur :m Superficie :m²

FILTRE A ZEOLITHE DRAINE*

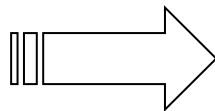
Fosse toutes eaux : Capacité.....litres Surface du filtre :m²

PROCEDES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AGREES * (paru au JO)

Gamme : EH Marque : Nom du Dispositif : N° d'agrément :

REJET :

- Fossé*
- Réseau Pluvial *
- Cours d'eau
- Puits d'infiltration
- Le sol en place par infiltration



Obligation de prévoir :

Une ventilation secondaire remontant en haut des locaux d'habitation avec un extracteur de type éolien ou statique



Autorisation de rejet du gestionnaire, ou du propriétaire de l'exutoire à joindre. (*filière concernée le cas échéant par une autorisation de rejet)

F- ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Le pétitionnaire s'engage :

- A réaliser l'installation après réception de l'avis favorable sur le projet, et conformément au projet accepté.
- A informer le service public d'assainissement non collectif 15 jours avant la date prévue des travaux d'assainissement.
- A respecter les règles techniques de réalisation du système autorisé.
- A ne remblayer les dispositifs d'assainissement qu'après passage de VEOLIA, chargé du contrôle de bonne exécution.
- A autoriser l'accès du technicien en charge du contrôle sur les lieux des travaux.
- A assurer le bon fonctionnement de son installation.

Fait à Le.....

Signature du pétitionnaire :

CADRE à remplir par la Mairie en cas de rejet vers le fossé, ou réseau pluvial communal

AUTORISATION COMMUNALE DE REJET

J'autorise le propriétaire à rejeter les eaux traitées issues de son installation d'assainissement non collectif

vers le fossé communal,

vers le réseau pluvial communal (dans ce cas il est demandé au pétitionnaire d'apposer une boîte de contrôle en limite de propriété),

sous réserves que ces effluents correspondent aux normes en vigueur.

Fait à le.....

Cachet et Signature de la Mairie

RAPPEL : Ce formulaire est à retourner dûment complété à la Communauté de Communes du Ternois avec l'ensemble des pièces citées ci-dessous.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ETRE ACCEPTE
ET SERA DONC RETOURNE AU DEMANDEUR**

**CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION DE REHABILITATION D'UN
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

- Le présent formulaire de demande d'autorisation d'installation d'un assainissement non collectif dûment complété.
- Le dossier d'étude à la parcelle (avec définition du choix de la filière, son plan détaillé, un coupe du système, le dimensionnement du dispositif...)
- Un plan de situation au 1/5000^{ème}.
- Un plan de masse au 1/200^{ème} ou au 1/5000^{ème}
- Un plan d'implantation des pièces (rez-de-chaussée + étages).
- Une autorisation de rejet du propriétaire de l'exutoire, le cas échéant.
- La dérogation autorisant le puits d'infiltration, le cas échéant.

Pour votre information, sont exclus les dossiers de réhabilitation réalisés dans le cadre d'une vente. En cas de difficulté pour renseigner ce formulaire, contacter l'exploitant du service :

VEOLIA EAU-territoire de Bruay Béthune-Ternois

Service ANC/DIA 440 rue C et H BOUILLEZ 62700 Bruay La Buisnière

tél : 03.21.52.99.88 Fax 03.21.52.99.79 // Permanence le Lundi et Mardi de 08h00 à 15h00

Le contrôle obligatoire de conception (**55.00 € HT**) et le contrôle obligatoire de bonne exécution (**90.00 € HT**) seront facturés au pétitionnaire (Renseignements auprès de la Communauté de Communes du Ternois).

Une part collectivité sera définie prochainement en conseil communautaire. Celle-ci sera à ajouter à chacun des tarifs inclus dans le règlement de service.

Liste indicative de bureaux d'études privés pour la réalisation des études à la parcelle		
Raison Sociale	Adresse	Téléphone
ASEE INGENIEURS	41, Rue Roger Salengro BP530	03.21.51.70.37
M MALLEVAES Philippe	62008 Arras Cedex	06.75.06.62.91
COLLECT-ENVIRO	3, Place Général Leclerc	03.21.04.08.94
M GUYOT Benjamin	62 130 Saint Pol sur Ternoise	06.08.37.38.70
G2C ENVIRONNEMENT	Rue René Cassin	03.21.16.85.16
	62223 St Laurent Blangy	
M. ROUTIER Thierry	9, rue d'en Haut	03.22.25.05.30
	80140 Foucaucourt Hors Nesle	06.08.23.42.96
SANEP	174, rue Pasteur BP 201	03.21.75.46.91
	62254 Hénin Beaumont	
V2R INGENIERIE	Route de Desvres	03.21.10.42.42
	62280 Mont Lambert	
URBYCOM	Les Prés Ioribles BP 60200	03.62.07.80.00
	Flers en Escrebieux 59503 DOUAI Cedex	

Parc des Moulins, 400 rue de Maisnil - 62 130 Herlin-le-Sec Tél. : 03/21/41/98/45 – contact@ternoiscom.fr